

Taxe d'apprentissage Catégorie C et B



UFR

langues appliquées
commerce
communication

VOTRE

TAXE D'APPRENTISSAGE

plus qu'un impôt, un engagement !



“Dans un paysage universitaire en pleine mutation, l'Unité de Formation et de Recherche Langues Appliquées, Commerce et Communication (UFR LACC) s'applique à entretenir des valeurs, qu'elle défend depuis 25 ans :

- Une approche centrée sur l'étudiant ;
- Un suivi personnalisé autour d'un projet professionnel ;
- Le développement de l'esprit d'entreprise chez les étudiants ;
- La volonté de répondre aux besoins des entreprises ;
- Le souci permanent de s'adapter aux évolutions des techniques et aux nouvelles tendances des marchés ;
- Une exigence de qualité ;
- Une grande ouverture internationale.

Partenaire de 80 universités étrangères partout dans le monde, elle a bâti sa réputation depuis 25 ans sur des formations professionnalisantes et internationales.

En choisissant de verser votre taxe d'apprentissage à l'UFR, rejoignez les entreprises qui nous font confiance et **soutenez nos projets pédagogiques qui visent à former vos futurs collaborateurs** : des étudiants ouverts à l'international, qui ont des compétences relationnelles et organisationnelles.

Merci de vous associer au **développement de nos ambitions** afin de nous permettre de proposer des formations de qualité.”

Éric Agbessi

Directeur de l'UFR Langues Appliquées,
Commerce et Communication

Faculté de l'Université Blaise-Pascal, l'UFR compte 1500 étudiants, du Bac +1 au Bac +8, répartis en trois filières : Langues étrangères appliquées (LEA), Information et communication, et Commerce international.



Fiche

D'IDENTITÉ de l'UFR-LACC



Elle accueille sur Clermont-Ferrand et Vichy **1500 étudiants** du Bac +1 au Bac +8.

Trois filières: LEA, Information et communication, Commerce international.
50 enseignants et **150 intervenants** extérieurs.

Une équipe d'accueil "Communication et solidarité", qui regroupe **40 membres** et associés et encadre **6 doctorants**.

Trois Licences :

LEA, Information et communication, et Échanges internationaux.

Deux Licences professionnelles :

Journalisme de proximité

Commercial de la communication et du multimédia

(ces licences sont dispensées sur le site du Pôle Lardy à Vichy).

Un **Master Communication, stratégie internationale et interculturalité**, qui compte 4 spécialités :

Commerce international, Stratégies de communication, Communication et solidarité ou Gestion interculturelle des ressources humaines.

350 diplômés de Licence et Licence professionnelle (Bac +3)
et **150 diplômés** de Master (Bac +5) par an.

Stages

Vous avez un besoin ponctuel ou l'envie de former vos collaborateurs de demain : **accueillez un étudiant de l'UFR LACC** dans votre structure !

Selon les formations, et les années, les étudiants réalisent des stages obligatoires, mais également des projets collectifs en entreprise allant de 1 à 6 mois.


Les stages peuvent se dérouler en France ou à l'étranger. Ils font l'objet d'une convention établie par l'UFR et adressée directement à l'entreprise.

Pour déposer vos offres, n'hésitez pas à contacter le bureau des stages par téléphone au **04 73 40 64 21** ou mail : stages.lacc@univ-bpclermont.fr

Merci aux entreprises qui nous ont fait confiance !

Rejoignez :

- ▶ Prevent Up,
- ▶ Euro Tierix,
- ▶ ATT,
- ▶ Groupe Pierre et Vacances,
- ▶ Valeo,
- ▶ Flunch,
- ▶ MSD Chibret,
- ▶ Regie Networks,
- ▶ Jacuzzi,
- ▶ Clesse,
- ▶ Sferiel,
- ▶ Logistics,
- ▶ Gites trèfles,
- ▶ VVF Villages,
- ▶ Caniotti Père et Fils,
- ▶ Appareillage automatique,
- ▶ Labo Centre,
- ▶ Buroclass,
- ▶ CRCAM Centre France,
- ▶ Groupe Limagrain,
- ▶ Michelin,
- ▶ Prizee.com,
- ▶ PN Electronics,
- ▶ Périscope Création.



Qu'allons-nous
financer
grâce à la **taxe**
d'apprentissage ?

- ▶ Acquisition d'**équipements audiovisuels et informatiques** pour les cours
- ▶ **Achats de livres** pour la bibliothèque
- ▶ **Rémunération des intervenants extérieurs**



Trois bonnes raisons de

choisir l'UFR-LACC

Langues Appliquées, Commerce et Communication

1 Une coopération accrue à l'international

L'UFR a progressivement développé un réseau d'environ **80 universités partenaires dans 30 pays** répartis sur les cinq continents : Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Brésil, Canada, Chine, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis, Finlande, Hongrie, Italie, Lituanie, Maroc, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République

d'Irlande, Royaume-Uni, Pologne, Russie, Slovaquie, Suède, Syrie, Taïwan, Tunisie, Ukraine. Des enseignants d'universités partenaires assurent périodiquement des missions d'enseignement courtes à Clermont-Ferrand ou à Vichy, permettant ainsi à nos étudiants de suivre certains enseignements dispensés en langue étrangère.

2 Des formations au plus près des besoins des entreprises

Nos étudiants sont **formés par des enseignants-chercheurs et des professionnels** et ont des stages obligatoires.

Certains d'entre eux sont en alternance, ce type de cursus leur permettant d'être **immédiatement opérationnels**.

La formation continue est également une priorité pour l'UFR, qui vous aide à former vos collaborateurs en commerce, communication ou encore ressources humaines.

3 Une recherche dynamique

Le laboratoire de recherche Communication et solidarité, né à l'UFR LACC en 2006, est devenu une équipe d'accueil (statut EA 4647) en 2012.

La thématique centrale de ses activités de recherche porte sur les liens sociaux dans des sociétés pluriculturelles dites de « communication ». Cette thématique est abordée dans une perspective interdisciplinaire qui associe communication, gestion et civilisations étrangères.

En appliquant systématiquement l'objectif de la transversalité des savoirs, le groupe s'interroge avant tout sur l'évolution des pratiques et des représentations. Ses membres travaillent actuellement sur l'individu, les médias et les TIC, les sociétés et cultures ainsi que sur l'innovation sociale et solidaire. Elle intègre à sa réflexion des professionnels et organise régulièrement des manifestations scientifiques (conférences, colloques, séminaires).

Versement de votre taxe, mode d'emploi

C'est un **impôt** versé par les **entreprises** à un **organisme collecteur**, qui permet de **financer les dépenses** nécessaires au développement de **l'enseignement technologique, professionnel** et de **l'apprentissage**.

Elle est due par les entreprises qui remplissent les deux conditions suivantes :

- ▶ Avoir au moins un salarié.
- ▶ Être soumise à l'impôt société ou à l'impôt sur le revenu au titre des bénéfices industriels et commerciaux.

Votre taxe d'apprentissage doit obligatoirement être versée **avant fin février** à l'organisme collecteur de votre choix.

Lors du versement de votre taxe, merci de bien **notifier** sur le formulaire officiel de votre organisme collecteur :

**UFR Langues Appliquées,
Commerce et Communication**
(Université Blaise Pascal-Clermont-Ferrand 2)

L'UFR Langues Appliquées, Commerce et Communication est habilitée à percevoir la taxe d'apprentissage :

• En Catégorie C

BAC+5

Ancienne catégorie cadres supérieurs.

• En Catégorie B

BAC+2 à Bac+4

Ancienne catégorie cadres moyens

*L'équipe de l'UFR Langues Appliquées,
Commerce et Communication
se tient à votre disposition
pour tout renseignement.*



UFR

langues appliquées
commerce
communication

Université Blaise Pascal
UFR Langues Appliquées,
Commerce et Communication

34, avenue Carnot
63037 Clermont-Ferrand Cedex 1, France

Tél. : +33(0) 473 406 421

Mail: stages.lacc@univ-bpclermont.fr

Retrouvez notre UFR sur

www.lacc.univ-bpclermont.fr

